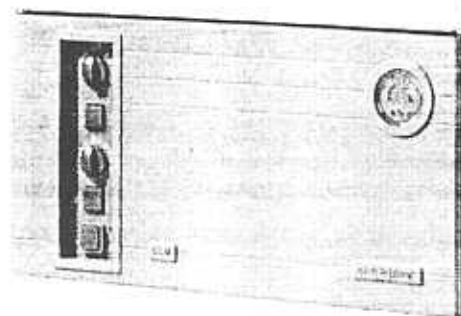




e.i.m. leblanc

GLM7



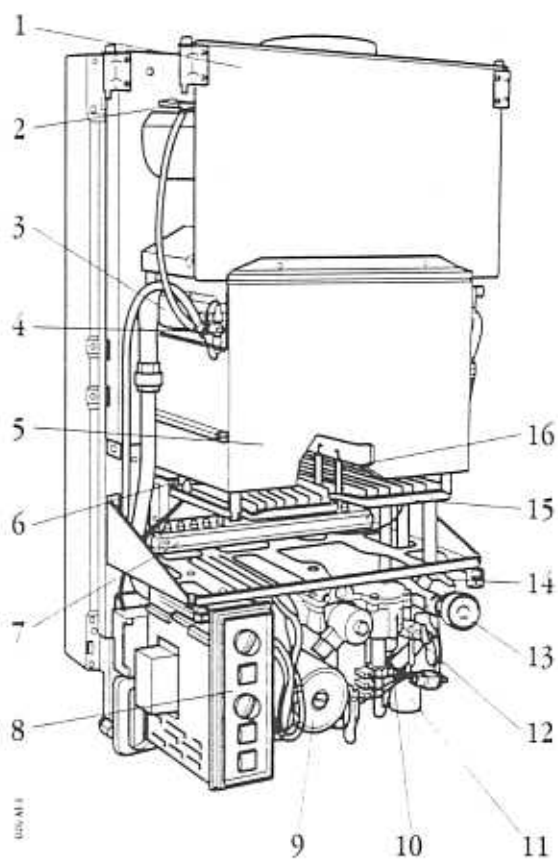
— Notice technique —

Chaudière murale à tirage naturel

à 2 services : chauffage et eau chaude sanitaire instantanée

CE 0049

Descriptif (Appareil actuel) /



- 1 Buse coupe-tirage
- 2 Thermostat de contrôle des produits de combustion T.T.B.
- 3 Corps de chauffe.
- 5 Chambre de combustion.
- 6 Brûleur universel.
- 7 Rampe support d'injecteurs démontable pour transformation en cas de changement de gaz.
- 8 Boîtier de commande.
- 9 Circulateur à deux vitesses avec sécurité hors gel et fonction anti-grippage (degazeur intégré).
- 10 Ecréteur sanitaire.
- 11 Purgeur dégazeur.
- 12 Bloc gaz.
- 13 Thermomanomètre indiquant la température et la pression du circuit eau du chauffage.
- 14 Thermostat limiteur chauffage.
- 15 Cendrier.
- 16 Electrodes d'allumage et d'ionisation.

Sommaire

Synthèse de la gamme	2	Mise en service	15
Règles d'installations	2	Mise à l'arrêt	16
Descriptif technique	4	Mise en sécurité	16
Caractéristiques	6	Changement de gaz	16
Performances	7	Fonctionnement	17
Débit gaz	8	Mise à l'arrêt	18
Caractéristiques hydrauliques	8	Entretien	18
Schéma électrique	9	Vues éclatées	19
Cotes d'encombrement	11	Notes	22
Montage	12		
Mise en eau et purge	15		

Synthèse de la gamme

Désignation des chaudières	Dossieret + vase 5L	Dossieret + vase 8l
GLM 723 H	DOS GM7 5	DOS GM7 8
GLM 728 H	DOS GM7 5	DOS GM7 8

Règles d'installation

Celle-ci doit être réalisée et réglée par un installateur qualifié de votre choix.

Ces appareils doivent être reliés à un conduit d'évacuation de Ø125 s'emboîtant dans la buse coupe-tirage et raccordé au conduit de fumée adapté à la puissance de l'appareil.

Il est conseillé de prévoir un dispositif susceptible de recueillir les condensations de la cheminée.

Le local dans lequel l'appareil est installé doit comporter des bouches d'aération haute et basse suffisamment dimensionnées.

Celle-ci ne doivent en aucun cas être obstruées.

Prévoir l'installation de toute chaudière murale dans un local présentant une atmosphère ambiante exempte de poussières abondantes, de vapeurs grasses ou corrosives.

Important :

La distance minimale conseillée par rapport au mur pour les côtés de l'appareil est de 5 cm. L'appareil ne doit pas être installé sur une paroi inflammable.

• Bâtiments d'habitation :

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes et règles de l'art en vigueur, notamment :

– Arrêté du 2 août 1977 : Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

– Norme DTU P 45-204 : Installations de gaz (anciennement DTU n°61-1 - Installation de gaz - Avril 1982 + additif n°1 juillet 1984).

– Règlement Sanitaire Départemental

– Norme NFC 15-100 : Installations électriques à basse tension

• Établissements recevant du public :

Conditions réglementaires d'installation

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a. Prescriptions générales

• Pour tous les appareils :

Articles GZ : Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

• Ensuite, suivant l'usage :

Articles CH : Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et produc-

tion de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
Articles GC : Installations d'appareils de cuisson destinés à la restauration.

b. Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc.)

Protection du réseau d'eau potable

La présence sur l'installation d'une fonction de disconnexion du type CB à zones de pressions différentes non-contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental Type. Une étiquette indique la présence ou non du disconnecteur sur la chaudière.

L'article 4 de l'arrêté du 10 avril 1974

Précise que dans les logements neufs -les installations de chauffage individuel doivent comporter un dispositif de réglage automatique, par logement ou par pièce réglant la fourniture de chaleur en fonction, soit de la température extérieure, soit de la température intérieure- (thermostat d'ambiance, robinet thermostatique). En cas d'installation de robinets thermostatiques, ne pas équiper tous les radiateurs ou prévoir une boucle de recyclage.

En aucun cas le constructeur ne saurait être tenu pour responsable si ces prescriptions n'étaient pas respectées.

Soupape de sécurité chauffage

Celle-ci a pour but de protéger la chaudière et toute l'installation contre les surpressions éventuelles. Elle est réglée en usine pour que son fonctionnement intervienne lorsque la pression dans le circuit atteint environ 3 bar. Une douille coudée se montant sur la soupape permet l'écoulement du trop-plein vers une canalisation de vidange qui doit être à écoulement visible.

Enfin, en poussant ou en tirant le levier on peut provoquer l'ouverture manuelle de la soupape pour vidanger partiellement ou complètement le circuit de chauffage de la chaudière.

Pour la fermeture, relâcher simplement le levier.

Raccordement sanitaire

La pression statique de l'eau sanitaire, tous robinets fermés, ne doit pas dépasser 10 bars.

Dans le cas contraire, prévoir obligatoirement sur l'installation un limiteur de pression.

Les tuyauteries et robinetteries sanitaires doivent être prévues pour assurer un débit d'eau suffisant aux postes de puisage, selon la pression d'alimentation.

En cas d'installation comportant un clapet anti-retour ou un limiteur de pression sur l'arrivée sanitaire, prévoir le montage d'un groupe de sécurité

permettant le raccordement à une évacuation à écoulement visible en cas de surpression dans le circuit.

Dégazage de l'installation

Cette chaudière à haut rendement doit être raccordée sur un circuit chauffage parfaitement dégazé et exempt d'impuretés.

Il est donc indispensable de prévoir un dispositif de dégazage permanent (séparateur d'air + purgeur à flotteur) sur le circuit chauffage.

Afin de faciliter le dégazage à la mise en service, il est recommandé de remplir le circuit chauffage à une pression située entre 1,5 et 2 bars.

Le non-respect de ces règles d'installation peut entraîner des mauvaises performances ou des bruits anormaux au niveau de l'installation.

Recommandations importantes

Il est nécessaire :

- de prévoir sur le retour et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante, destiné à recueillir les particules ou oxydes qui se détacheraient des parois internes en cours de fonctionnement.
- de prévoir des purges d'air (manuelles ou automatiques) sur chaque radiateur, ainsi que des points bas de vidange.

Avant de mettre en route cet appareil, il est conseillé de procéder au nettoyage de l'installation par circulation d'eau afin d'éliminer toutes particules ou graisses pouvant à plus ou moins longue échéance perturber son bon fonctionnement.

Utiliser éventuellement un détergent, mais ensuite rincer soigneusement.

Ne pas utiliser de solvant ni d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc.) pour effectuer ce nettoyage.

Pour éviter les phénomènes d'électrolyse consécutifs à l'emploi pour la réalisation des installations, de matériaux de natures différentes, il est recommandé de mélanger à l'eau de chauffage, en proportion conseillée par les fabricants, certains produits neutralisants, conformes à la réglementation sanitaire, qui évitent les productions de gaz et la formation éventuelle d'oxyde.

Nota :

Il y a possibilité de mettre de l'antigel dans l'installation. Dans ce cas, laisser le circulateur sur la grande vitesse (position 2).

Utiliser des fluides alimentaires ou autorisés par la réglementation sanitaire.

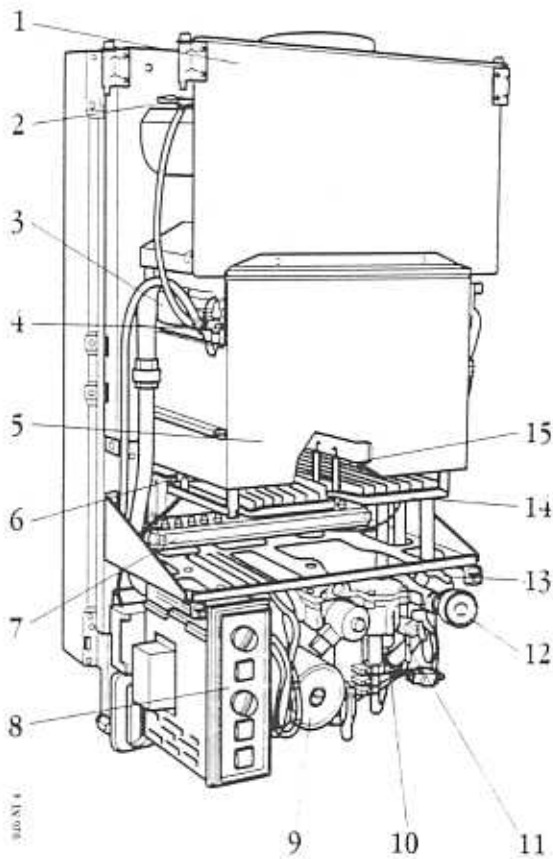
Chaque chaudière est équipée :

- d'une vis de vidange sur le circulateur,
- de robinets d'isolement.

Ces accessoires sont destinés à faciliter les interven-

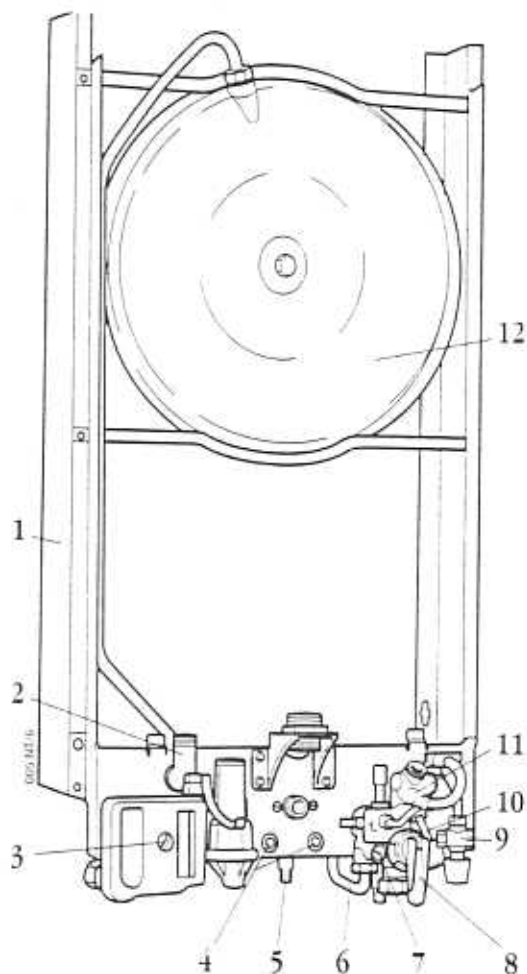
Descriptif technique

Chaudière



- 1 Buse coupe-tirage
- 2 Thermostat de contrôle des produits de combustion T.T.B.
- 3 Corps de chauffe.
- 5 Chambre de combustion.
- 6 Brûleur universel.
- 7 Rampe support d'injecteurs démontable pour transformation en cas de changement de gaz.
- 8 Boitier de commande.
- 9 Circulateur à deux vitesses avec sécurité hors gel et fonction anti-grippage (degazeur intégré).
- 10 Ecrêteur sanitaire.
- 11 Bloc gaz.
- 12 Thermomanomètre indiquant la température et la pression du circuit eau du chauffage.
- 13 Thermostat limiteur chauffage.
- 14 Cendrier.
- 15 Electrodes d'allumage et d'ionisation.

Dosseret



- 1 Dosseret amovible rassemblant tous les raccordements eau, gaz, électricité, les robinets d'isolement et le bornier électrique.
- 2 Raccord de départ d'eau chaude sanitaire.
- 3 Bornier électrique pour branchement secteur, raccordement d'un thermostat d'ambiance ou combiné thermostat-horloge et ou une pendule horaire avec ou sans réserve de marche. Les connexions sont protégées par un capot plastique.
- 4 Raccord de retour du chauffage avec robinet d'isolement.
- 5 Fixation du circulateur.
- 6 Raccord de départ du chauffage avec robinet d'isolement et clapet anti-thermosiphon.
- 7 By-pass automatique réglable.
- 8 Soupape de sécurité et de vidange (tarée à 3 bars).
- 9 Robinet de remplissage.
- 10 Raccord d'arrivée d'eau froide sanitaire avec soupape de sécurité de surpression et robinet d'isolement.
- 11 Robinet d'isolement disconnecteur.
- 12 Vase d'expansion.

Caractéristiques

Catégorie gaz	III _{1C} 2 _E +3 ₊	II2 _E +3 ₊
Type sortie fumée	B _{11BS}	B _{11BS}

Chauffage

<ul style="list-style-type: none"> • Puissance modulante • Température maximale • Pression maximale • Circulateur 	23 à 24 kW 87°C	28 à 8 kW 87°C
	3 bars série : 30 W - 2 vitesses (voir courbes) option : 50 W - 2 vitesses (voir courbes)	

Sanitaire

<ul style="list-style-type: none"> • Puissance variable • Débit spécifique (Δt 30°C) • Débit d'enclenchement • Pression maximale 	23 kW maxi 11 l/min 3 l/min 10 bars	28 kW maxi 13,2 l/min 4 l/min 10 bars
--	--	--

Débit d'air neuf requis

65 m³/h maximum

Vase expansion

<ul style="list-style-type: none"> • Capacité totale • Pression et prégonflage (azote) • Capacité utile • Capacité maximale l'installation 	5 litres/8 litres 0,25 bar / 0,4 bar 3,26 litres / 4,2 litres 125 litres à T moy. 75°C / 180 litres à T moy. 75°C	
--	--	--

Performances

Circuit électrique

<ul style="list-style-type: none"> • Nature du courant • Tension d'alimentation • Raccordement électrique • Puissance absorbée • Thermostat d'ambiance et pendule horaire 	Monophasé 50 Hz 230 Volts 2 fils + terre 250 W / 0,25 kW sans veilleuse tension de coupure 24 Volts	
--	---	--

Dimensions et poids

<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur • Largeur • Profondeur • Poids chaudière nue • Poids dossier 	840 mm 440 mm 355 mm (kg) 12 kg	840 mm 500 mm 355 mm (kg) 12 kg
--	--	--

Certificat CE

Débit gaz

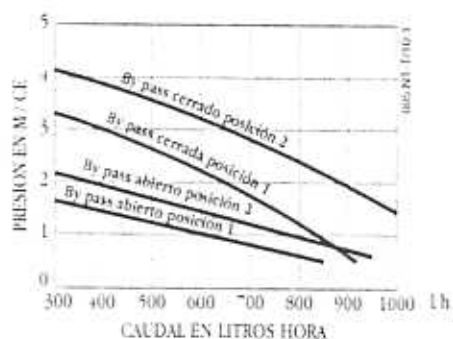
Catégorie gaz	Aux conditions de références 15°C 1013 mbar	Injecteurs	Débit calorifique et débit gaz	
			GLM7.23 26 kW	GLM7.28 31 kW
2E+	G20 : 20 mbar	110	2,69 m ³ /h	m ³ /h
	G25 : 25 mbar	110	2,85 m ³ /h	m ³ /h
3+	G30 : 28/30 mbar	067	2,0 kg/h	kg/h
	G31 : 37 mbar	067	2,0 kg/h	kg/h
1C	G130 : 8 mbar		m ³ /h	

Diaphragme	Gaz naturel Repérage
GLM7 23H GLM7 28H	∅ 4.6

Caractéristiques hydrauliques à la sortie de l'appareil

Bomba 30 W

Bomba 50 W (opcional)



GLM 7 (23 kW)

Dosseret

Canalisations

- Canalisation arrivée eau froide sanitaire
Raccord (3/4" GAZ cylindrique)
orientable haut et bas par douille coudée
Ø 14,5/16
- Canalisation départ eau chaude sanitaire
Raccord (1/2" GAZ cylindrique)
orientable haut et bas par douille coudée
Ø 12,5/14
- Canalisation arrivée et départ chauffage
Raccord (3/4" GAZ cylindrique)
orientable haut et bas par douille coudée
Ø 18/20
- Canalisation gaz
Raccord (3/4" GAZ cylindrique)
orientable haut et bas par douille coudée
Ø 18/20 (GAZ nat.)
ou Ø 12,5/14 (Butane - Propane)
- Canalisation de vidange circuit chauffage
Raccord (3/4" GAZ cylindrique) orientable
haut et bas par douille coudée Ø 20/22

Performances

Type appareil	Rend. sanitaire %	Départ à + 81°C				Départ de 66 à 80°C				Départ de 51 à 65°C				Départ de moins de 50°C			
		Rm	Pm	Pam ds Vh 18°C	Pam h Vh 10°C	Rm	Pm	Pam ds Vh 18°C	Pam h Vh 10°C	Rm	Pm	Pam ds Vh 18°C	Pam h Vh 10°C	Rm	Pm	Pam ds Vh 18°C	Pam h Vh 10°C
GLM 723H	Tout	*		*	*	79,2	22900	*	*	80,1	23100	*	*	*		*	*
	Peu	*		*	*	*		*	*	76,5	6900	*	*	*		*	*
GLM 728H	Tout																
	Peu																

Pam : Perte à l'arrêt / ds Vh : dans volume habitable / h Vh : hors volume habitable.
Rm : Rendement moyen sur PCS / Pm : puissance moyenne.

Classe Réglementation Thermique B500.

* Détermination en cours

Schéma électrique

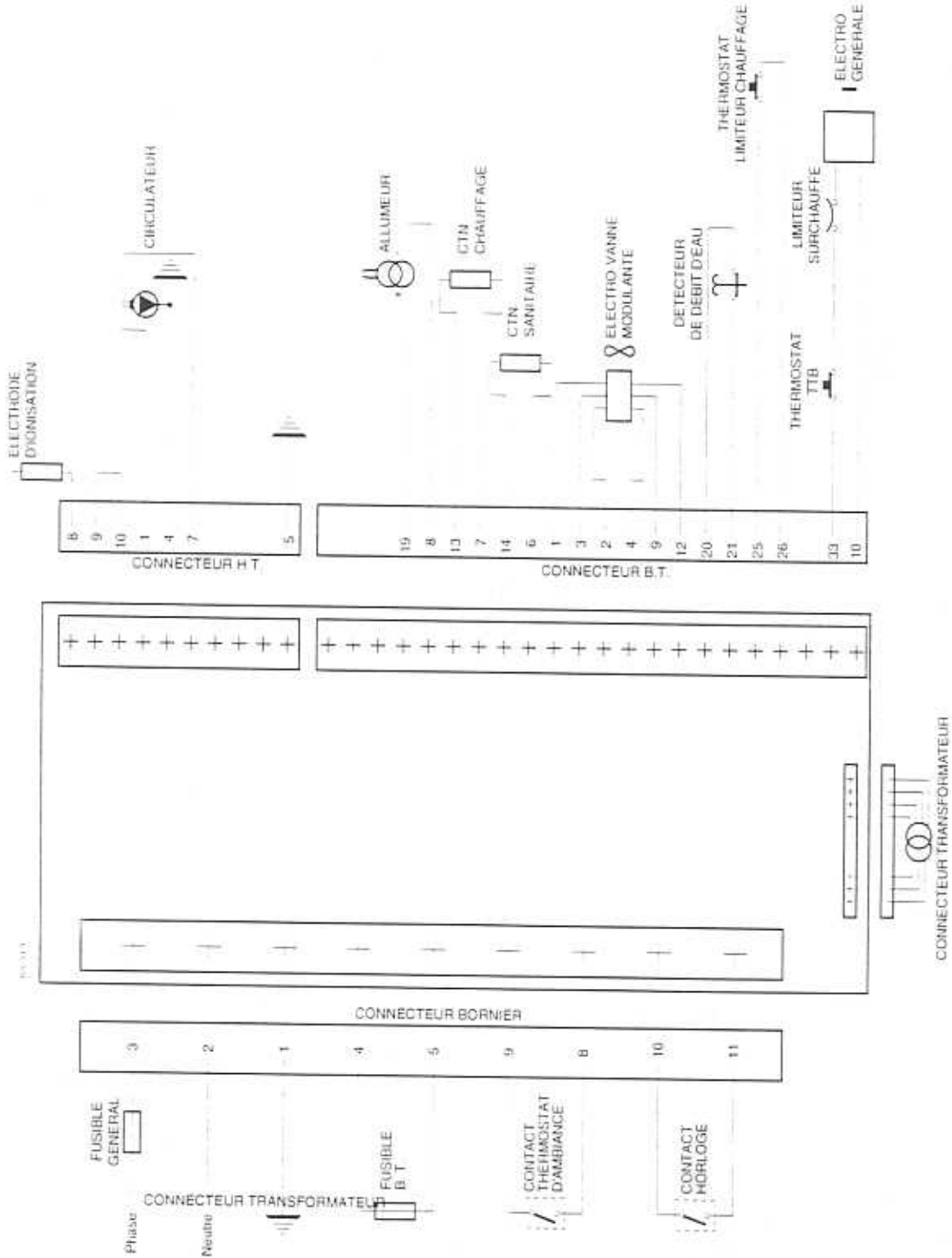
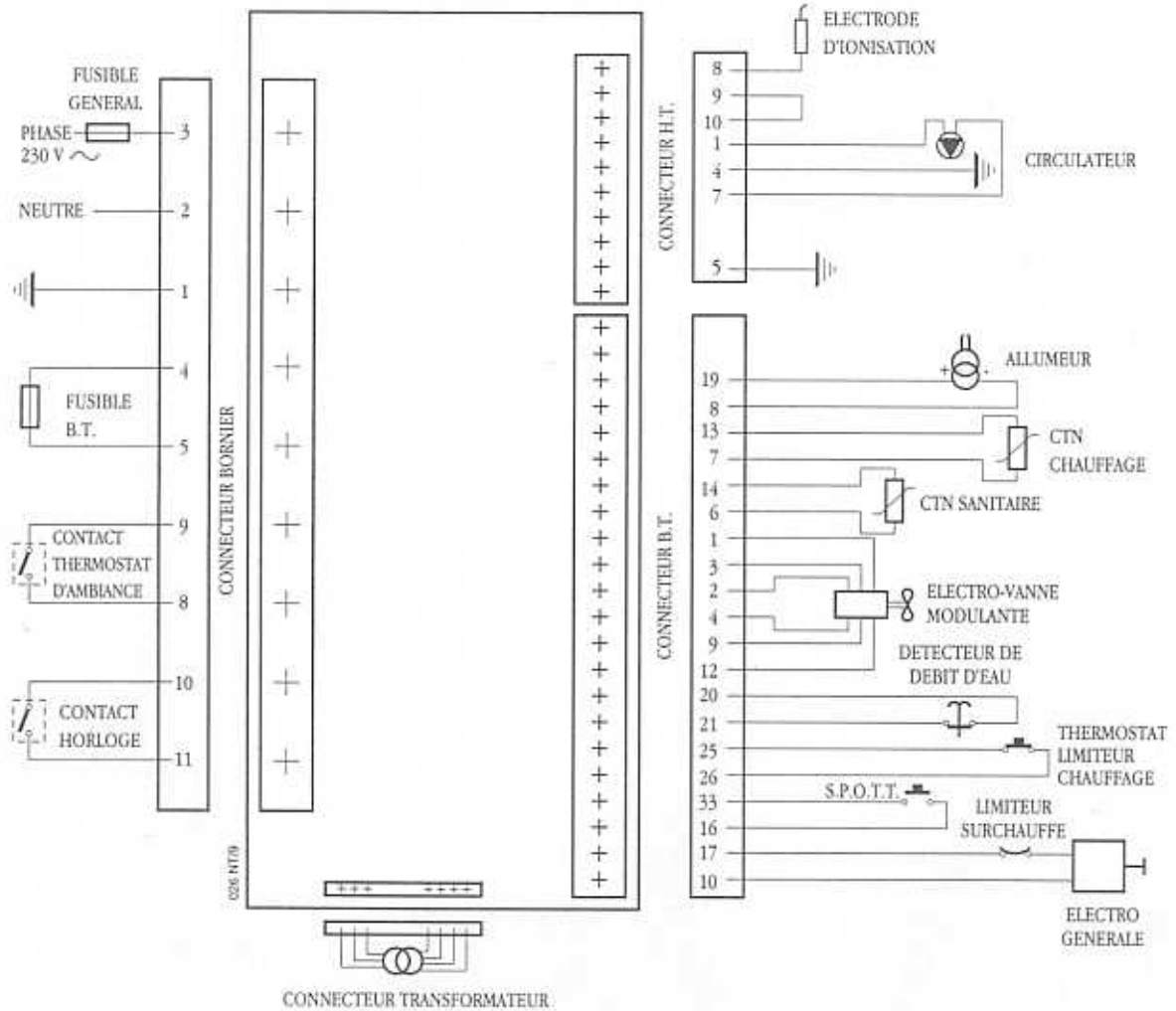


Schéma électrique



V.M.C.

Pour une chaudière GLM7.23.5H, devant se raccorder sur un dispositif de type V.M.C., ne pas tenir compte de ce schéma. Pour obtenir le schéma électrique d'une chaudière GLM7.23.5H, consulter l'additif V.M.C.

Raccordement électrique

Le raccordement électrique doit être conforme aux règlements concernant les installations électriques à usage domestique.

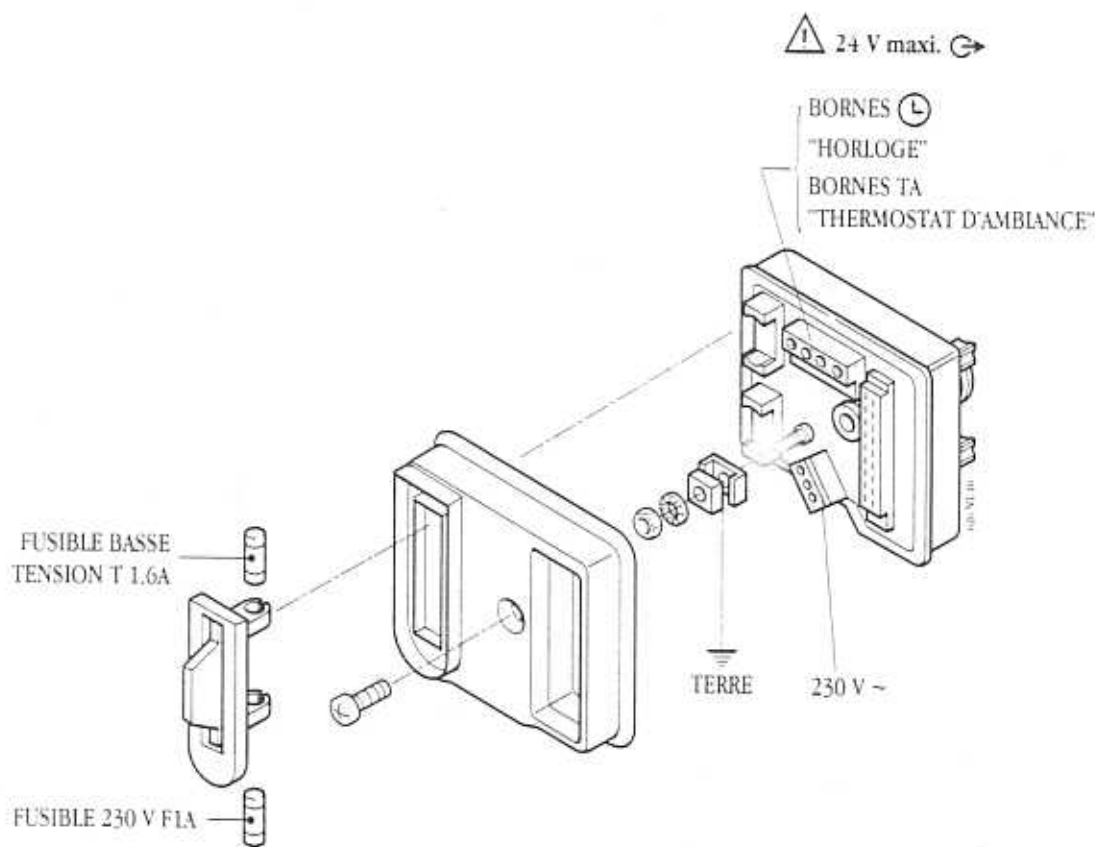
Se référer à la norme NF C15-100 ; notamment la chaudière doit être obligatoirement raccordée à la terre.

Prévoir à proximité un disjoncteur de sécurité à coupure bipolaire de préférence ou, au moins, un interrupteur de commande bipolaire, ayant une distance d'ouverture de 3 mm.

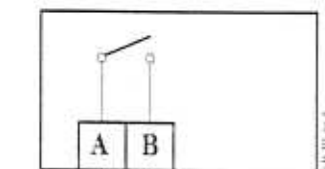
Sur la chaudière, brancher les deux fils secteur 230

V 50 Hz sur les bornes repérées du bornier situé à gauche sur le dossieret en respectant le raccordement «phase neutre» ainsi que le fil de terre, utiliser pour ce faire un câble de section : $3 \times 1,5 \text{ mm}^2$.

Le raccordement d'un thermostat d'ambiance ou d'une pendule horaire est possible en connectant les bornes concernées au moyen d'un câble téléphonique.

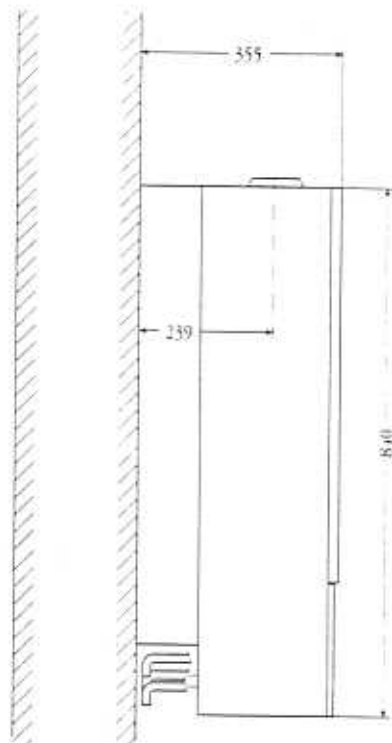
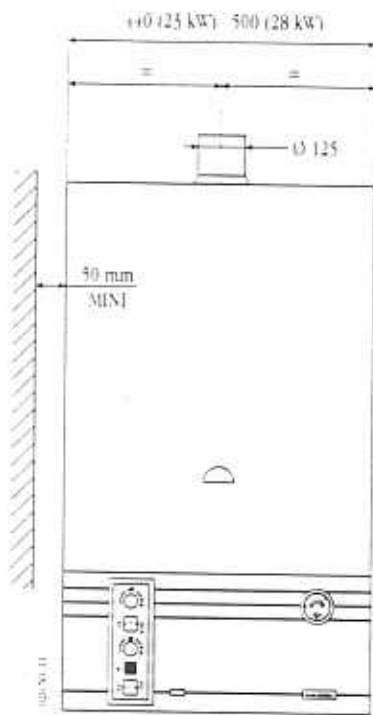


THERMOSTATS PROGRAMMATEURS
TRL 1.24 (JOURNALIER)
TRL 7.24 (HEBDOMADAIRE)



VERS LE BORNIER
BORNES "TA" OU "Ⓛ"

———— Cotes d'encombrement ———— GLY7 ,



Montage

Positionnement de la chaudière

Définir l'emplacement de la chaudière en tenant compte des contraintes liées aux conduits :

- éloignement maximal de toute déformation de surface telle que tuyau, gaine, encorbellement, etc.,
- également les conditions d'accessibilité à la chaudière pour toutes interventions d'entretien (de préférence réserver une distance minimale de 5 cm autour de l'appareil).

Pose du dossier

Après avoir défini la position de la chaudière et mis en place les chevilles et les vis-support, fixer au mur le dossier, livré séparément (consulter la notice fournie avec le dossier). Procéder ensuite au branchement des tuyauteries avec les éléments de raccordement fournis.

N'utiliser que les joints livrés avec la chaudière. Afin d'éviter des contraintes mécaniques sur les raccords, il est recommandé de laisser les tuyauteries libres de collier sur 30 à 50 cm de longueur avant la jonction.

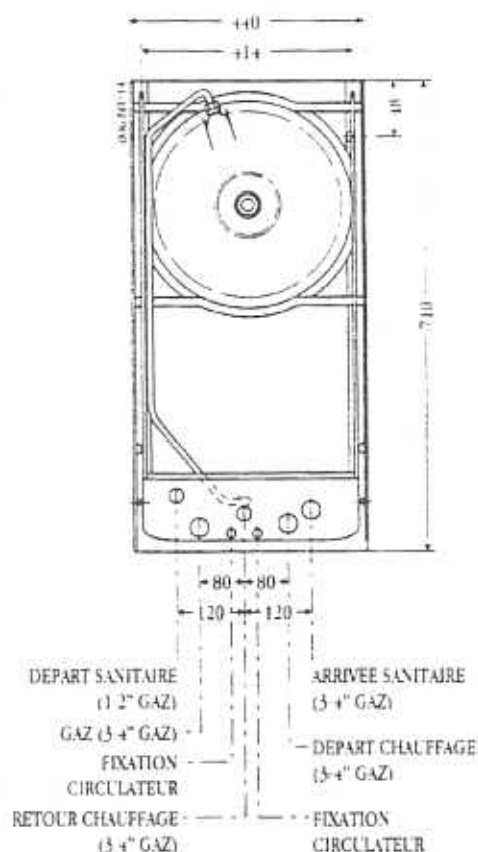
Mise en place de la chaudière

L'installation étant terminée, mettre en place la chaudière sur le dossier et visser les écrous de raccordement en utilisant les joints d'origine fournis avec nos appareils.

Contrôler le montage correct de la chaudière sur le dossier en vérifiant que le bas de la calandre arrière est bien positionné sur la plaque de robinetterie.

- 1 - Raccorder le retour chauffage au raccord de la pompe de circulation.
- 2 - Poser le circulateur en prenant toutes les précautions lors de son emboîtement sur l'embout central du dossier et l'embout sous la poutre support (joints toriques d'étanchéité). Brancher le connecteur.
- 3 - Mettre en place les joints d'origine et serrer soigneusement les écrous du tube de liaison robinet gaz et le bloc gaz.
- 4 - Raccorder l'arrivée d'eau froide.
- 5 - Raccorder le départ eau chaude sanitaire.

Dossier
DOS GLM7



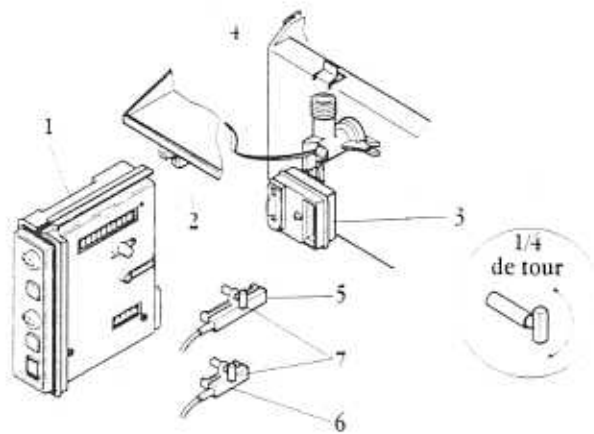
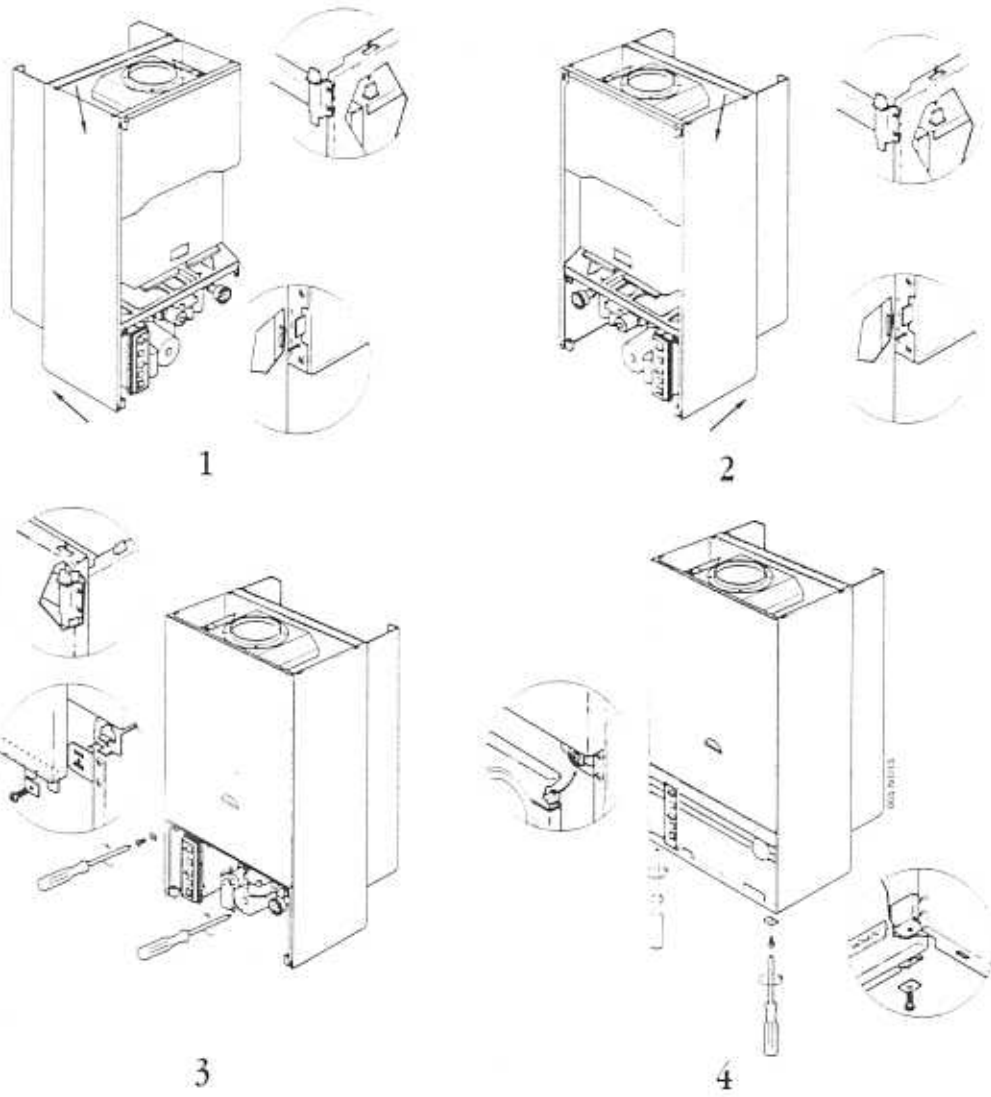
6 - Montage du boîtier électrique :

- Placer le boîtier électrique (1) dans la glissière (2).
- Insérer le boîtier (1) dans le bornier (3).
- Cliper le boîtier (1) avec le ressort (4).
- Brancher les 2 faisceaux (5) et (6).
- Bloquer les connecteurs sur le boîtier en effectuant un 1/4 de tour avec les axes verrous (7) (voir la bulle dans la figure page suivante).

Contrôle

- Vérifier le serrage des raccords.
- Mettre en place le conduit d'évacuation des produits de combustion.
- Vérifier les emboîtements de la sortie des produits de combustion.
- Contrôler l'étanchéité de la canalisation gaz jusqu'au robinet de barrage.
- Ouvrir ensuite le robinet de service et contrôler l'étanchéité aux raccordements du tube avec le robinet gaz et le bloc gaz.

Habillage (Montage)



Mise en eau et purge

Les différents raccordements étant effectués, vérifier l'ouverture des robinets de réglage des radiateurs et des robinets d'isolement de la chaudière et procéder à la mise en eau du circuit chauffage.

Effectuer une purge d'air soignée de toutes les canalisations chauffage au moyen des purgeurs disposés à cet effet.

Procéder de façon identique au niveau de la chaudière, en desserrant le bouchon central du circulateur et celui du purgeur automatique (serrés à la livraison).

Après évacuation de l'air en ces différents points, refermer les purgeurs ou les vis de purge manuels et serrer le bouchon central (seul le bouchon du purgeur automatique de l'appareil doit rester légèrement desserré).

Compléter le remplissage jusqu'à la pression à froid déterminée au chapitre «Règles d'installation», et au moins jusqu'à 1,5 bar.

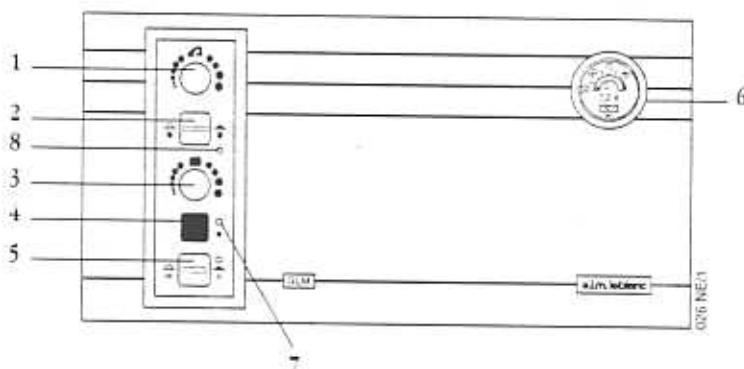
Mise en service

Allumage

- Mettre sous tension électrique (interrupteur ou disjoncteur bipolaire).
- Vérifier que l'alimentation gaz est ouverte (robinet de barrage sur la tuyauterie avant la chaudière et robinets de service ouverts).
- Mettre sous tension en appuyant sur le bouton marche arrêt (5) (voyant allumé).

- Appuyer sur le bouton (2) sur la position hiver ❄.
- Mettre le sélecteur de température chauffage au maximum.
- Vérifier que le thermostat d'ambiance demande de la chaleur.
- Appuyer si nécessaire sur le bouton de réarmement (+). Des étincelles sont émises qui allument directement le gaz au brûleur.

- 1 Sélecteur de température eau sanitaire
- 2 Bouton d'utilisation :
- été ●
- hiver ❄
- 3 Sélecteur de température chauffage
- 4 Bouton de réarmement
- 5 Marche-arrêt et voyant de mise en marche
- 6 Thermomanomètre
- 7 Voyant de mise en sécurité
- 8 Voyant été/hiver



Débit massique des produits de combustion

Q kgh TF °C	Chauffage		Sanitaire
	Qn	Qmin	Qn
GLM7 23 kW			
GLM7 28 kW			

TF température fumée
Q débit massique

Mise en sécurité

Si, après une tentative d'allumage, le brûleur ne fonctionne pas, le voyant (7) s'allume et signale que la chaudière est mise en sécurité soit :

- par manque de gaz.
 - par suite d'une surchauffe (manque d'eau dans l'installation, mauvaise circulation dans les radiateurs, etc.),
 - par encrassement de la chaudière.
- Il est possible de faire une tentative de remise en fonctionnement après avoir vérifié :
- qu'il y a du gaz dans l'installation (en allumant un autre appareil à gaz),
 - que la pression d'eau indiquée par le thermomanomètre (6) est correcte.
 - que les radiateurs sont bien purgés.

Vérifier que le processus d'allumage indiqué précédemment a été scrupuleusement respecté et appuyer sur le bouton de réarmement (4) du disjoncteur.

Si après vérification des différents points cités ci-dessus et une nouvelle tentative de remise en fonctionnement, le voyant de mise en sécurité (7) reste allumé, faire appel à un spécialiste agréé.

Dispositif de contrôle d'évacuation

Le dispositif de contrôle d'évacuation des produits de combustion ne doit pas être mis hors service. Ce dispositif est un bilame interrompant l'arrivée des

gaz au brûleur en cas de problème d'évacuation des produits de combustion.

Le temps d'attente pour la remise en service automatique est entre 10 et 30 min.

pour vérifier que le dispositif de contrôle d'évacuation s'est déclenché mettre la chaudière en position hiver. si le voyant (8) ne s'allumepas, suivre la procédure décrite ci dessous.

Dans le cas d'une mise en sécurité répétée :

- Vérifier la vacuité des conduits d'évacuation.

Vérification du fonctionnement du dispositif :

- Déboîter le tuyau d'évacuation.
- Obstruer le coupe-tirage.
- Procéder à la mise en route.
- Vérifier que le temps de déclenchement ne dépasse pas 2 min.
- Remplacement si nécessaire du thermostat de sécurité (seules les pièces d'origine doivent être employées).
- Eteindre l'appareil.
- Rétablir la vacuité.
- Remboîter le tuyau.
- Procéder à la mise en service.

Attention :

Toute intervention intempestive sur le dispositif peut entraîner un **DANGER** pour l'utilisateur.

Fonctionnement

Hiver *

1 - Chauffage

Après avoir effectué la mise en service, appuyer sur le bouton (2) sur la position hiver et le sélecteur chauffage (3) sur la température désirée en fonction de la température extérieure.

Le circulateur se met en fonctionnement, le brûleur s'allume suivant :

- la position du sélecteur de température (3).
- la demande du thermostat d'ambiance.

Nota :

Le thermostat d'ambiance ne fait pas partie de la fourniture e.l.m. leblanc, mais il peut être livré en option : un thermostat d'ambiance 2 fils TRL 22, ou un thermostat à programmation journalière TRL 1.24 ou hebdomadaire TRL 7.24.

La mise en marche du brûleur et son arrêt sont contrôlés par les 2 organes de régulation ci-dessus. Nous conseillons de régler le sélecteur de chauffage (3) suivant la température extérieure.

2 - Sanitaire

Dès l'ouverture d'un robinet de puisage, le circulateur s'arrête, le brûleur fonctionne pour le sanitaire.

Le sélecteur de température d'eau sanitaire (1)

- en position maximale, la température sera de 65°C.
- en position inférieure, la température sera plus faible, mais l'appareil s'allumera également pour le même débit.

Le dispositif de modulation permet d'ajuster automatiquement le débit gaz en fonction de la température sélectionnée et du débit d'eau dans les limites de la puissance de l'appareil.

Il y a une indépendance totale entre les réglages de températures sanitaire et chauffage : il est donc possible, le chauffage étant réglé à basse température, de soutirer l'eau sanitaire à température plus élevée et vice versa.

Eté : Sanitaire seul •

1 - Marche

appuyer sur le bouton (2) sur la position sanitaire • et le sélecteur de température d'eau sanitaire (1) sur la température désirée ; le brûleur s'allume dès l'ouverture d'un robinet de puisage d'eau chaude.

En position «ETE» (le chauffage n'étant pas en exploitation), le circulateur ne fonctionne pas, l'utilisation du sanitaire est comparable à celle d'un chauffe-bain mais la chaudière doit rester sous tension électrique.

Pour encore plus de confort, un régulateur de débit d'eau est placé sur le raccord entrée sanitaire.

Nota :

Si la chaudière ne s'allume pas voir "Mise en Sécurité"

Circulateur à deux vitesses

En cas de circulation trop importante entraînant des bruits dans les canalisations, il sera possible de réduire celle-ci en manoeuvrant le commutateur rotatif sur le capot de raccordement électrique du circulateur.

Position 1 : débit MINIMAL

Position 2 : débit MAXIMAL

(sauf si l'eau du circuit chauffage a été additionnée d'antigel).

Sécurité hors gel

Cette sécurité permet d'allumer la chaudière si la température du circuit d'eau chauffage descend en dessous de 5°C.

Fonction anti-grippage

En été une fonction antigrippage du boîtier de commande actionne la pompe pendant 2 à 3 secondes après un certain nombre de puisage.

Entretien

L'entretien de la chaudière est à effectuer tous les ans. A la première mise en service et après chaque opération d'entretien, vérifier l'étanchéité de la ligne intérieure gaz.

Nettoyage

Pour nettoyer l'habillage, on peut employer les produits d'entretien habituels du commerce à l'exception de solvants et poudres ou éponges abrasives.

Effectuer annuellement le nettoyage :

- du corps de chauffe (ailettes et circuits), ne pas utiliser de lessives pour le nettoyage des circuits chauffage et sanitaire,
- du brûleur,
- de la rampe porte-injecteurs.

La remise en route de la chaudière et le contrôle de son fonctionnement :

- contrôle et nettoyage des électrodes d'allumage et ionisation
- contrôle de la régulation par la manoeuvre du sélecteur de température chauffage,
- débit de gaz en chauffage lu au compteur,
- contrôle de fonctionnement du circulateur,
- contrôle de la pression d'eau du circuit chauffage,
- détection des fuites éventuelles de gaz et d'eau (dessins pages 4 et 5 pour légende).

Aucun graissage de robinet n'est nécessaire sur cet appareil.

Remplacement du corps de chauffe

- Isoler la chaudière (gaz et eau).
- Vidanger le circuit chauffage de la chaudière.
- Retirer l'avant de la chambre de combustion.
- Retirer les thermostats : sur le côté gauche du corps de chauffe (limiteur de surchauffe).
- Dévisser les écrous chauffage et sanitaire du corps de chauffe.
- Libérer le corps de chauffe en tirant vers l'avant.

Remplacement du circulateur

- Isoler la chaudière (chauffage).
- Vidanger le circuit chauffage de la chaudière.
- Débrancher le connecteur.
- Dévisser les 2 fixations du circulateur (arrière du dossier).
- Retirer le circulateur (en le soulevant légèrement) (dessins pages 4 et 5 pour légende).

En cas de non utilisation en hiver, vidanger l'installation chauffage, au moyen des robinets et purgeurs prévus à cet usage (vis de purge du circulateur).

Après un arrêt prolongé du chauffage, si le circulateur ne tournait pas à la remise en service, enlever le bouchon central, et procéder au lancement en entraînant l'arbre du circulateur au moyen d'un tournevis dans le sens de rotation indiqué.